Communiqué des élues et élus PULS du lundi 12 octobre 2026

Mobilisations étudiantes : défendre les libertés universitaires et le droit à la mobilisation

À la suite du message adressé par la présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à la communauté universitaire le vendredi 9 octobre, les élues et élus PULS souhaitent exprimer leur désaccord avec la manière dont les mobilisations étudiantes actuelles sont appréhendées et avec les réponses institutionnelles qui leur sont apportées.

Les élues et élus PULS réaffirment leur plein soutien aux revendications portées par la jeunesse mobilisée et leur ferme opposition aux fermetures administratives préventives des centres universitaires en réponse à ces mobilisations. L'université doit demeurer un espace de liberté, de réflexion critique et d'engagement collectif, où étudiantes, étudiants et personnels peuvent se réunir, échanger et débattre, particulièrement lorsque des mouvements sociaux traversent notre société.

Nous exprimons tout d'abord notre profonde préoccupation face à l'absence de toute référence aux violences policières dénoncées dans le cadre de ces mobilisations, pourtant bien documentées. Si la sécurité des étudiantes, étudiants et personnels constitue une exigence fondamentale, elle ne saurait être invoquée pour justifier les fermetures sans que soient également considérés les risques auxquels sont exposés les jeunes qui exercent leur droit de manifester. La protection de notre communauté universitaire ne saurait s'arrêter aux portes de l'établissement.

Nous regrettons également que le discours institutionnel tende à opposer celles et ceux qui se mobilisent à celles et ceux qui souhaitent poursuivre leurs activités universitaires. Cette distinction réductrice méconnaît la diversité des engagements au sein de notre communauté. La mobilisation pour des revendications sociales et politiques ne s'oppose ni à l'attachement aux études et au travail ni à la défense du service public de l'enseignement supérieur. Elle participe, au contraire, de l'exercice des libertés démocratiques qui fondent la vie universitaire.

À cet égard, nous ne pouvons ignorer la contradiction entre la reconnaissance affichée du droit des étudiantes et étudiants à se mobiliser et le rejet, par le Conseil d'administration (le 24/09/2026), de la motion adoptée par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), qui demandait une levée des obligations d'assiduité afin de permettre leur participation aux mobilisations. Reconnaître la légitimité d'un mouvement tout en refusant les dispositions susceptibles d'en faciliter concrètement l'exercice interroge la portée réelle du soutien exprimé à la jeunesse mobilisée.

Les décisions de fermeture administrative de plusieurs centres suscitent par ailleurs de sérieuses interrogations. Si des circonstances particulières peuvent justifier des mesures de protection des sites et des personnes, la mobilisation étudiante ne saurait être assimilée, par principe, à un trouble à l'ordre public. Les luttes sociales, la contestation des injustices et l'expression collective de revendications sont des composantes essentielles de la vie démocratique. Nous demandons que les motifs précis de ces fermetures soient explicités et que soient privilégiées toutes les solutions permettant de maintenir l'accès aux établissements. La réponse institutionnelle à une mobilisation ne saurait avoir pour effet de faire disparaître, avec la fermeture des locaux, les espaces mêmes dans lesquels celle-ci peut être discutée, débattue et organisée.

La responsabilité de notre établissement ne peut se limiter à reconnaître les inquiétudes de la jeunesse. Elle suppose de prendre au sérieux ses revendications, de garantir les conditions de son expression collective et de défendre les libertés qui constituent le fondement même de l'institution universitaire.

Faire vivre la promesse républicaine, c'est aussi faire confiance à la jeunesse lorsqu'elle se mobilise pour défendre son avenir.

C'est dans cet esprit que **les élues et élus PULS appellent l'ensemble de la communauté universitaire à participer à la mobilisation du mardi 13 octobre**, afin de témoigner de leur solidarité avec les jeunes mobilisés, de soutenir leurs revendications et de réaffirmer leur attachement à un service public de l'enseignement supérieur démocratique et émancipateur.

Les élues et élus PULS

PULS, le site : http://www.puls-p1.fr